

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Orne au collège Louise Michel d'Alençon

Jeudi 27 février 2014, le collège Louise Michel d'Alençon (Collège ECLAIR – REP PLUS) a ouvert ses portes au Conservatoire à Rayonnement Départemental : un rendez-vous musical annuel où les professeurs du conservatoire se déplacent au collège, et les salles de cours reconverties en salles de musique, ont résonné au son des instruments des élèves inscrits en Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) du collège.

Toute la journée, ces élèves ont montré leur progrès sous le regard des élèves non chamistes et des professeurs : un moment de partage, clôturé par une représentation dans la salle polyvalente.

Les classes à horaires aménagés musicales offrent à des élèves motivés par les activités musicales (instrumentales ou vocales) la possibilité de recevoir, en complémentarité avec leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine de la musique dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

En partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Orne (CRD), deux dispositifs à horaires aménagés sont dispensés au collège Louise Michel : CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique) et CHAT (Classe à Horaires Aménagés Théâtre).

